Faits en bref - ÎPÉ | Programme d'établissement et réinstallation en 2023-2024

Le **Programme d'établissement** d'IRCC offre des services qui permettent aux résidents permanents (RPs), y compris les réfugiés et les personnes protégées, de contribuer à répondre aux besoins du Canada en matière de développement économique, social et culturel.

Le Programme de réinstallation (PAR) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des services essentiels immédiats et un soutien financier aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à leur arrivée au Canada. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RDBV M) sont admissibles à des services limités dans le cadre du PAR aux points d'entrée.

Les services de réinstallation and d'établissement sont financés par l'entremise d'ententes de contribution et sont offerts par des fournisseurs de services tiers (FS).

Statistique clés de l'Île-du-Prince-Édouard:

3 674 141 6 741 Admissions Clients d'établissement Clients de financés de RP réinstallation

affectés					
Type de service	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	% change
Évaluation des besoins et des atouts et aiguillage	338	728	1,544	2,880	+87%
Services d'information et d'orientation	2,532	2,963	4,059	5,685	+40%
Services liés à l'emploi	518	617	643	1,223	+90%
Évaluation des compétences linguistiques	92	173	33	0	-100%
Formation linguistique	774	665	652	716	+10%
Connexions communautaires	510	544	830	1,446	+74%
Services de soutien	767	983	1,312	1,599	+22%
Amélioration de la prestation des services*	0	0	0	0	-
Services de réinstallation	3	41	60	141	+135%
Nombre total de clients uniques	3,277	3,760	4,815	6,803	+41%

Étant donné qu'un client peut recevoir plusieurs services, il est possible que la somme des clients par type de service reçu soit supérieure au nombre total de clients uniques. Le nombre total de clients uniques inclut chaque client une seule fois, quel que soit le nombre de services qu'il a reçus.

En 2023-24, 10 % des clients qui recevaient des services de réinstallation ou d'établissement en l'Île-du-Prince-Édouard étaient au Canada depuis six ans ou plus.

Nombre d'années écoulées depuis l'admission Pourcentage de clients desservis

0 1 6+ 54% 19% 10%

Ceux recevant des services au-delà de six ans étaient en grande partie des réfugiés (43 %) et des conjoints & personnes à charge de la catégorie économique (31 %).



En 2023-24, il y a eu **55** clients afghans **(1 %)** et **336** clients ukrainiens (5 %).



N'eût été de ces clients, il y aurait eu 6 412 clients des services d'établissement ou de réinstallation, contre 6 741.

## Données démographiques sur les clients des services d'établissement ou de réinstallation desservis en ÎPÉ en 2023-2024







71% 18 ans et plus



Catégorie économique

Demandeurs principaux 19%

Conjoints & personnes à charge 29%

Famille
parrainée
3% Réfugiés
10%

Autre / Non précisé 39%

Pays de naissance (les cinq principaux)				
*	Philippines	16 %		
*1	Chine	12 %		
⊕	Inde	10 %		
*	Viêt Nam	9 %		
	Nigéria	5 %		

Connaissance des langues officilles			
Anglais	71 %		
Français	1 %		
Les deux	3 %		
Aucune	16 %		
Non précisé	9 %		

Langue dans laquelle les services ont été offerts				
Anglais	93 %			
Mandarin	6 %			
Arabe	5 %			
Ukrainien	5 %			
Espagnol	4 %			

Résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada et en l'Île-du-Prince-Édouard

## Occupe actuellement un emploi 81 %

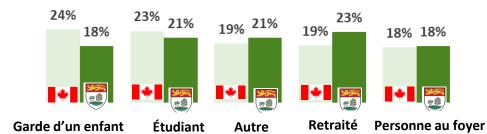


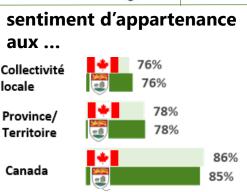
Travaille à temps plein

86 % \*

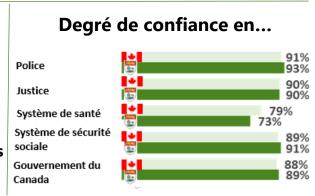


## Principales raisons pour lesquelles les personnes ne travaillent pas





90 %
... en d'accord que leur communauté se montre accueillante envers les nouveaux arrivants



À propos de cette fiche d'information... Sources des données: Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement et les résidents permanents, juin 2024 (données extraites en septembre 2024); Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants, les vagues 2022-2023.

## Mises en garde au sujet des données :

- Les données comprennent les services avant l'arrivée et les services d'établissement au Canada, les services du PAR, l'amélioration de la prestation des services et les programmes pilotes signalés par les fournisseurs de services financés par IRCC.
- La catégorie « Autre » comprend la catégorie humanitaire et les personnes dont la catégorie n'est pas précisée (pas des résidents permanents).
- La catégorie « Réfugiés » comprend les réfugiés réinstallés et les personnes protégées.
- Il est possible que la somme des pourcentages n'équivaille pas à 100 %.
- La connaissance des langues officielles est autodéclarée.
- Comme les données sont saisies par les fournisseurs de services, les rapports pour une même période et produits à différents moments peuvent contenir des données quelque peu différentes IRCC examine activement la qualité et l'intégrité des données.

Les données sur les résidents permanents sont préliminaires et sujettes à changements.

